

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 20 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 octobre 2011

2011 DEVE 118 Subvention au Groupement Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement d'Ile-de-France (GRAINE Ile-de-France) pour son programme expérimental « tableau de bord régional en éducation à l'environnement ».

M. Denis BAUPIN et Mme Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteurs.

**Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 4 octobre 2011, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association GRAINE Ile-de-France pour son programme expérimental « tableau de bord régional en éducation à l'environnement » ;

Sur le rapport présenté par Mme Fabienne GIBOUDEAUX et M. Denis BAUPIN, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4.500 euros est attribuée à l'association GRAINE Ile-de-France - 17, rue Capron (18e) pour son programme expérimental « tableau de bord régional en éducation à l'environnement ».

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2011 de la Ville de Paris :

- à hauteur de 1.500 euros : rubrique 823, chapitre 65, nature 6574, ligne 23002, mission 280 « provision pour subventions de fonctionnement au titre des Espaces Verts et de l'Environnement » ;
- à hauteur de 3.000 euros : rubrique 833, chapitre 65, nature 6574, ligne 23003, mission 284 « provision pour subventions de fonctionnement au titre du développement durable et plan climat ».

